



L'allongement de l'horaire à l'école primaire, un dogme contesté

GENÈVE • La consultation sur les modalités d'introduction de quatre heures de plus dans la grille des élèves démarre à la fin mars. Le syndicat des profs s'oppose toujours au fond.

OLIVIER CHAVAZ

Au boulot! Pour le Département de l'instruction publique (DIP), le rallongement de l'horaire à l'école primaire dès 2011 est inévitable. A ce stade, les services de Charles Beer estiment que les quatre périodes supplémentaires nécessiteront 80 postes de plus, pour un coût de 10,575 millions de francs, a révélé jeudi la *Tribune de Genève*. Alors que s'ouvrira à la fin du mois une large consultation sur la future grille horaire, la mesure même est contestée par le syndicat des enseignants et mal accueillie par les parents et les partenaires du système scolaire.

Mercredi de congé en sursis

Frédéric Wittwer, responsable du dossier au DIP, rappelle que, en prévision de l'introduction du plan d'études romand (PER) et de l'harmonisation scolaire suisse (école obligatoire à 4 ans), le Conseil d'Etat a exprimé sa volonté de passer de 28 à 32 périodes (de 45 minutes) hebdomadaires. Parmi les raisons, il y a le classement médiocre du canton dans les études comparatives PISA – «qui montrent globalement une corrélation entre la dotation horaire et les résultats dans certaines matières». Et le PER annonce une hausse des exigences dans certaines disciplines, continue-t-il. Enfin, il y a l'apparition, à l'horizon 2013, de l'anglais pour les élèves des deux derniers degrés du primaire. Les enseignants «travaillant déjà à 100% avec 28 périodes», explique Frédéric Wittwer, il faudra bien embaucher. D'où les 80 postes «au moins» à créer rapidement.

Quant au meilleur moyen de placer ces heures sup' dans l'horaire des écoliers, c'est la tâche



Le classement médiocre du canton dans les études comparatives PISA est l'une des raisons qui ont poussé le Conseil d'Etat à opter pour le passage de vingt-huit à trente-deux périodes hebdomadaires. KEYSTONE

actuelle du Département. Tous les acteurs concernés – syndicat, parents, parascolaire, animation socioculturelle, écoles de musique, clubs sportifs, et plus – seront consultés. L'horaire continu strict ayant été écarté (y compris par la majorité du Grand Conseil), deux variantes sont au menu. Le socialiste Charles Beer a une préférence pour le mercredi matin. «On observe qu'une meilleure répartition des périodes sur la semaine est bénéfique pour le rythme des enfants», assure Frédéric Wittwer. Selon le haut fonctionnaire, l'Etat saisira évidemment l'occasion «pour mieux articu-

ler» la vie scolaire avec les autres activités.

La seconde possibilité serait de conserver la grille actuelle en y ajoutant une heure par jour. Elle inquiète notamment le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire, qui craint de ne plus disposer d'assez de temps pour offrir des prestations de qualité. Le Groupement des associations de parents du primaire, lui, ne s'opposerait pas au mercredi matin à partir de la troisième primaire actuelle. Ce pourrait être le compromis final. Dans un sondage datant du printemps 2009, les parents genevois

étaient nombreux à opter pour le statu quo et clairement opposés à la demi-journée supplémentaire.

«La qualité d'abord»

Et les profs dans tout ça? Du côté de la Société pédagogique genevoise (SPG), on place le discours à un autre niveau. «Ces derniers mois, nos délégués ont voté à trois reprises contre l'augmentation de l'horaire. Nous privilégions la qualité de l'encadrement, en particulier en enfantine, à la quantité d'heures passées en classe», relate son président Olivier Baud. Selon ses calculs,

un écolier risquerait de passer plus de temps en classe qu'un élève du cycle d'orientation. Ce qui lui semble aberrant. Si toutefois l'horaire élargi devait être adopté, les 80 postes avancés par le DIP seraient «totalement insuffisants» au vu du bouleversement attendu de l'organisation du travail.

Le président de la SPG se dit «serein» face à la suite du processus: «A priori les autres partenaires sont défavorables au changement. Nous veillerons à ce que l'information donnée dans le cadre de la consultation soit correcte et que le résultat soit appliqué!»